



ASSOCIATION SAINT-JEAN 6, rue Jean Perrin 80200 PERONNE
SIRET 314 078 148 000 41 __ APE : 8810 A / 8690D

PROJET ASSOCIATIF

A/. Introduction/Identité :

Issue de la reprise du service de soins infirmiers assuré par les Sœurs Bleues de Péronne en 1977, l'Association Saint Jean a pour mission essentielle, et constante depuis 40 ans, de favoriser le maintien à domicile des personnes en situation de dépendance, quelles qu'en soient les causes, la situation et l'âge.

Pour ses responsables, le maintien à domicile est facteur clef de préservation de l'identité, la dignité, le bien-être physique, matériel et moral de chaque personne.

Son territoire d'intervention couvre une partie de l'Est de la Somme (cantons de Péronne, Chaulnes et Rosières...) : ce secteur, essentiellement rural, est caractérisé par une population vieillissante dont les revenus sont faibles ou moyens, la mobilité limitée par l'inexistence ou l'insuffisance de moyens de transports collectifs.

Son siège et ses bureaux principaux sont situés à Péronne, et, depuis janvier 2018, elle dispose d'antennes à Rosières et à Chaulnes.

Elle est membre actif des fédérations Nationales Adessadomicile (fédération d'associations et structures à but non lucratif -Aide, Accompagnement et Soins à la Personne) et UNIOPSS (Union Nationale Interfédérale des Ouvres et organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux, reconnue d'utilité publique).

B /. Nos Valeurs :

Dans le respect de son histoire et de ses valeurs fondatrices (aider sans discrimination, respecter et considérer, donner priorité à l'humain, favoriser le maintien à domicile), l'Association place la Personne au cœur de ses préoccupations.

L'association affirme son attachement aux valeurs qui sous-tendent son action :

- La solidarité et l'absence de discrimination:
nous accueillons chaque personne manifestant un besoin d'aide, indépendamment de toute considération sociale ou économique en refusant toute forme d'exclusion/discrimination tant des personnes aidées que du personnel intervenant.
- La proximité/relation : nous avons la volonté d'établir une relation de proximité :
 - o Géographique, avec l'existence de points d'accueil
 - o Humaine grâce à la continuité et à la qualité de l'accompagnement et de l'accueil/écoute.
Le service ne se limite pas à l'exécution d'une prestation mais à la satisfaction du bénéficiaire au-delà de la satisfaction d'un besoin.
- La transparence :
par le maintien du statut associatif, la volonté d'associer administrateurs, bénévoles et personnel salarié, environnement social et partenaires locaux dans une relation de confiance, sans but lucratif.
- L'engagement social par le développement des emplois et compétences sur notre secteur d'intervention.

C/. Piliers de l'action:

Pour répondre aux attentes de ses bénéficiaires et s'adapter aux mutations économiques et sociales, l'Association :

- Est à l'écoute des besoins individuels et collectifs de maintien à domicile, au regard des évolutions de la démographie et des modes de vie.
- Identifie, analyse et expérimente de nouvelles stratégies d'intervention.
- Travaille en partenariat avec : les associations, établissements de santé, maisons de retraite, professions médicales et paramédicales, les organismes et institutions concourant au maintien à domicile, organismes financeurs (CAF, CNAM, CNAV etc.), mutuelles et institutions publiques (services de l'Etat, collectivités territoriales, Pôle Emploi, etc..).

- Est force de proposition pour contribuer à l'adaptation des mécanismes favorisant le maintien à domicile.

Ce qui implique de :

- Réfléchir de façon permanente aux orientations présentes et futures des politiques publiques,
- Diversifier ses activités et ses modes d'intervention auprès de tous les publics,
- Construire et dynamiser des partenariats locaux et nationaux pour faciliter l'accès de chacun à l'ensemble des services de maintien à domicile, favoriser la synergie entre opérateurs.
- Travailler sans relâche à la professionnalisation des métiers du maintien à domicile,

IV/.Les Moyens :

1. Conseil d'Administration :

Organe de décision, le conseil d'administration, composé de bénévoles, choisit les orientations et priorités à mettre en œuvre.

Il participe aux groupes de travail qui contribuent à élaborer la politique nationale, régionale, départementale via

- Les différents réseaux auxquels il adhère (Uriopss, Adessadomicile, Coderpa,...),
- Les partenaires institutionnels.

Il crée, innove et reste ouvert aux expérimentations. (Café des Aidants, portage des repas, bibliothèque à domicile, etc) Afin de permettre un pilotage au plus près, des indicateurs de mesure de l'activité sont examinés systématiquement en C.A.

2. un panel de services complémentaires :

- Aide à Domicile (SAD: Prestataire et mandataire),
- Soins Infirmiers à domicile (SSIAD),
- Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA),
- Equipe Spécialisée Pour la Réadaptation A Domicile (ESPRAD),
- Service Polyvalent d'Aide et de Soins et Services A Domicile (SPASSAD)
- Café des Aidants,
- Portage de repas,
- Accompagnement à la mobilité,
- Travaux de bricolage, jardinage.

3. Une équipe pluridisciplinaire :

170 collaborateurs (Auxiliaires de vie, Aides soignantes, Ergothérapeutes, personnel administratif...) interviennent auprès de quelques 800 bénéficiaires.

L'ensemble des collaborateurs a pour objectif de :

- Rester focalisé sur la satisfaction des besoins des bénéficiaires en privilégiant l'humain.
- Être impliqué, organisé, formé dans le souci de la qualité, de la pérennité et du développement personnel.

4. des partenaires :

Pour mettre en œuvre sa politique d'élargissement de l'offre de services, de partenariat territorial, d'innovation sociale, l'Association est membre fondateur des structures:

- GCAP : GCSMS avec l'Association des Aînés d'Acheux en Amiénois (élargissement de l'offre, mise en commun et optimisation de moyens).
- GEIQ Adomicile_hdf : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification en Hauts de France, destiné à favoriser le retour à l'emploi et le recrutement de personnel adapté aux associations de services à domicile.

En outre, elle bénéficie de partenariats avec :

- L'ARS,
Le Conseil Départemental,
- Les communautés de communes (CCHS, CCTP),
- La Conférence des financeurs,
- La Mairie de Péronne,
- La MEEF,
- Les Caisses de retraite et Mutuelles,

- L'Hôpital de Péronne,
- Le Crédit Agricole.

V/. Objectifs et Politique :

Notre objectif est d'apporter *les services les plus complets, aux personnes de notre **proche territoire**, afin de :*

- *Maximiser l'aide,*
- *Garantir la **qualité**, la **permanence**, l'**équité**.*
- *Optimiser les synergies entre partenaires.*

Pour cela, nous mettons en œuvre une politique de :

Complémentarité :

Les activités s'étendent sur plusieurs cantons, selon les agréments des différents services ; le secteur très étendu ne bénéficie pas d'une infrastructure de transports développée : la première conséquence en est **l'isolement des personnes**.

L'association privilégie donc une approche coopérative:

° en externe : avec tous les services intervenant **prioritairement** dans le domaine médical et médico-social sur le territoire Est de la Somme.

° en interne : entre les services et personnels de l'association.

Continuité :

Pour les prestations qui le nécessitent, nos services interviennent 7/7 jours en continu,

Coopération :

Pour atteindre l'objectif de complétude des besoins, nous n'avons pas vocation à fournir tous les services, mais la volonté de solliciter et coordonner, autant que nécessaire, les compétences présentes sur le territoire.

Qualité :

L'Association Saint-Jean a toujours eu une politique de services de Qualité.

Agréée qualité « Services aux personnes » en mars 1997, elle s'est obligée à aller au-delà en s'imposant l'effort d'obtention du label qualité AFNOR « Service aux personnes » en 2012 et maintient cette exigence majeure.

« Notre volonté est de »

Poursuivre l'adaptation de l'offre : Tenir compte de l'intégralité des besoins dont le spectre évolue sans cesse (bibliothèque à domicile, visite de « contact », accès au numérique..., assistance administrative...).

Développer l'ancrage territorial : La priorité est donnée au développement d'une gamme complète de services contributifs d'un maintien à domicile de qualité, sur le territoire Est de la Somme, sans exclure les opportunités d'élargissement du périmètre d'intervention.

Moderniser/professionnaliser les services d'aide à domicile : Proposer, et/ou mettre en œuvre tout dispositif contribuant à :

l'efficacité des aides et des services (formation, matériels, technologies numériques),
la **qualification et à la fidélisation** de son personnel.

A Péronne, le .

Président

Vice-président

Vice-président

Annexe au projet Associatif
Décembre 2018.

Objectifs concrets à court/moyen terme

- Prendre notre indépendance sur le plan immobilier,
- Dupliquer notre savoir-faire en terme de services à domicile sur l'ensemble du territoire (ex : portage de repas),
- Réfléchir à des solutions permettant de stabiliser nos équipes et faciliter le recrutement (notamment les mamans à la recherche de solutions de garde pour leurs jeunes enfants),
- Etudier la faisabilité de la création d'une résidence « séniors »,
- Saisir les opportunités de développement (qu'elles soient internes ou externes).